

Service postal

Séance du dix-sept juin mil huit cent quatre vingt huit

Deux copies ont été
adressées au S. Préfet le
23 juin 1888.

affiché le 23 juin

Considérant que, par suite de la nouvelle organisation du service postal entre Ajaccio et Bonifacio les intérêts commerciaux de cette dernière ville se trouvent gravement compromis par les retards qu'éprouvent les courriers tant à l'aller qu'au retour

Considérant que les correspondances du continent et d'Ajaccio arrivent à Sartène à minuit et ne repartent pour Bonifacio que dix heures après

que celles partant de Bonifacio pour Ajaccio et le continent arrivent à Sartène à six heures du matin et ne sont dirigées sur Ajaccio qu'à six heures du soir.

que suivant cette disposition du service postal les correspondances doivent être déposées le lundi soir au plus tard à Bonifacio pour être distribuées dans la soirée du jeudi à Marseille

attendu qu'aucun intérêt ne justifie ces grands retards imposés aux correspondances échangées entre Bonifacio, Ajaccio et le continent; que les inconvénients en sont au contraire manifestes

attendu enfin que déjà une démarche analogue faite à la session d'arrêt dernier du conseil général par le représentant du canton de Bonifacio est restée sans résultat

Par ces motifs, le conseil municipal prie très respectueusement M. le Préfet de vouloir bien intervenir auprès de l'Administration des postes en vue d'assurer, comme par le passé, une plus prompte expédition des affaires administratives et privées de la ville de Bonifacio

Cette délibération a été signée par tous les conseillers assistant à la séance.

S. Crocetta Hachino Buzzo
Ph. Rocca J. Monzelli
M. Biondi V. Monzelli
F. Cefalione Mayor
P. Lincini P. Carigi
Aug. Peras

avis sur la
demande de
Cuglioli, Baptiste
affiché le 2 juillet
Deux copies ont été
adressées au S. Préfet
le 2 juillet

Séance du premier juillet mil huit cent quatre vingt huit

Présents Messieurs Majore, Arata, Monzelli, Vincent, Hachino, Buzzo, Carrega, Monzelli, Pierre, Castelli, Pradti, Serafino et Pius, Marie

absents M. M. Arcadi, Bidali, Casabianca, Rocca, Santini, Simon, Moracco et Lavigne.

Vu la demande par laquelle le sieur Cuglioli, Baptiste, 11^e j, de la classe

Le 1887, sollicite la dépense du service militaire
attendu que le jeune Caglioli est l'unique et indispensable soutien
de son père malade et âgé de soixante-neuf ans.
Vu l'article 23 de la loi du 27 juillet 1878 sur le recrutement de
l'armée

Le conseil municipal ne saurait trop recommander la demande
de Caglioli à la haute bienveillance de l'Administration
Les conseillers présents ont signé cette délibération après lecture faite

Dr. Cantelli, S. Crivellari, P. Propin, M. P. Carini
M. P. Moneglia, M. P. Moneglia, M. P. Moneglia
B. Buzzo, Aug. Buzzo

Séance du premier juillet mil huit cent quatre-vingt-huit

Avis sur la
demande de
Bottolaccio, Antonio
affiché le 2 juillet.

Vu la demande par laquelle le sieur Bottolaccio, Antonio, sollicite
le conseil municipal de donner son avis favorable pour que son fils Dominique
Bottolaccio, Antonio, soldat au 5^e Régiment des chasseurs d'Afrique,
soit renvoyé au plus tôt dans ses foyers

Le conseil reconnaît que la position du sieur Bottolaccio, Antonio,
malade et âgé de 63 ans, est digne d'intérêt et lui en donne acte.
Cette délibération a été signée par tous les conseillers assistant
à la séance

Dr. Cantelli, M. P. Carini, P. Propin
S. Crivellari, M. P. Moneglia, M. P. Moneglia
Aug. Buzzo, B. Buzzo

approbation de
dépenses imprévues.

Séance du premier juillet mil huit cent quatre-vingt-huit

Une copie a été remise
au Bureau Municipal
le 2 juillet 1888
affiché le 2 juillet

Vu l'état des dépenses imprévues faites par le maire et imputables sur le
crédit ouvert à cet effet au budget de 1888

Vu l'article 147 de la loi du 5 avril 1884.

Le conseil, après examen de ces dépenses s'étant assemblée à quarante-deux

francs, bruts, toutes les approches toutes

Dr Castell *Q. Mazzini* *Carraro* *Mazini* *S. Orator*
Dr Monéglioz *Mr. Boudin* *S. Monéglioz*
Stachino *Buzzo* *Aug. Piras*

Mise en adjudication Séance du premier juillet mil huit cent quatre vingt huit

Des fournitures pour l'éclairage Le Conseil décide, sans approbation de M^e le R^ept, que les fournitures public de 1^{er} août suivantes pour le service de l'éclairage public du 1^{er} août au 31 décembre 1888 seront faites par voie d'adjudication, au rabais et sur soumissions cachetées.

Les prix sont les suivants :

affiché le 8 juillet	Pour chaque litre d'huile de pétrole de bonne qualité	0. 50
—	— Kilogramme de mèche	5. 00.
Deux copies ont été envoyées au Sous-Préfet le 10 juillet	— Cheminée	0. 30
—	— Boîte d'allumettes	0. 05.

Si l'adjudicataire négligeait ou retardait de faire ces fournitures, elles seraient achetées d'urgence à quel prix, et il serait tenu de supporter l'excédent de la dépense.

Le montant des fournitures sera payé le 31 décembre prochain sous les frais relatifs à l'adjudication seront payés par l'entrepreneur à Bonifacio, les jours, mois et an que dessus.

Mazini *S. Orator* *Dr Monéglioz* *S. Monéglioz*
Stachino *Buzzo* *Carraro* *Mr. Boudin*
Dr Castell *Aug. Piras*

Réparation de la chapelle St-Roch Séance du premier juillet mil huit cent quatre vingt huit

Le Conseil autorise M^e le Maire à traiter avec un maçon pour réparer autant à l'intérieur qu'à l'extérieur la chapelle St-Roch. Le corps aura soin de voter la somme nécessaire pour ces réparations. Cette délibération a été signée par tous les conseillers assistant à la séance.

Deux copies ont été envoyées au Sous-Préfet le 10 juillet

Mazini *S. Orator* *Dr Monéglioz* *S. Monéglioz*
Stachino *Buzzo* *Carraro* *Mr. Boudin*
Dr Castell *Aug. Piras*

affidate le 8. g. 1776
Una copia a st. incognita
au Li. Refet le 10.

Le Conseil municipal s'empresse de témoigner sa satisfaction au
sieur Vacca Jean-Baptiste dit "le jeune" propriétaire agricole à Bonifacio, pour le soin
qu'il a apporté dans l'élevage de la race chevaline et le résultat qu'il
en a obtenu le 4 mai dernier par la production d'un poulain, fait
extraordinaire dans cette commune.

Il regrette que les fonds communaux ne permettent pas de voter une gratification en faveur de cet humble agriculteur, mais il le recommande pour cela à la haute bienveillance de M^e le Ministre de l'Agriculture.

Les conseillers assistant à la séance ont signé cette délibération après lecture faite. Approuvé en conseil en marge

Wm. J. S. Croft, ~~and M. Connelley~~ C. M. Connelley
 Machine Buggy Carriage etc. & etc.
 Dr. Carbelli St.
 Aug 1868

De quatre juillet, mil huit cent quatre vingt-huit

Convocation pour le huit de ce mois, à trois heures de relevée, à l'effet de procéder à l'installation des deux conseillers élus le 24 juin dernier et de délibérer sur:

1^{re} l'abattoir public; 2^e une demande de dispense de service militaire
formée, à titre de soutien de famille, par le sieur Palmes, tannier,
jeune soldat de la classe de 1884. 3^e une demande d'alignement faite
par M^{re} Luccioni, Michel; 4^e le rapport, à propos de signes phylloxériques
dressé par une commission instituée par le conseil municipal
le Maire

Le Maire
Aug. Pros.

affichée le 9 juillet
toutes copies ont été
adressées le même jour
au sous-préfet

Le six août huit cent quatre vingt huit, le huit juillet. Le conseil municipal de la ville de Bonifacio réuni extraordinairement dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. Lais, maire

Resorte marmoree Bidale, Maggiore, Carrega, Parabi, Moneglia, Vincent,
Mazzaro, Costa, Aicardi, Uivini, Moneglia, Rome, Lavigne, Machini,
Rocca, Buzzo, Rocca, Dominique, Maglia et Soria

Absente M. M. Scafone; Casubianca; Castellet Santoni

Le Conseil ainsi constitué a procédé à l'élection d'un secrétaire

Tout le choix est tombé sur M^r Monaglia, Pierre

M^r le Maire a procédé à l'installation dans leurs fonctions de conseillers municipaux élus le vingt quatre juin dernier de messieurs Rocca, Dominique et Macchi, François, de Pierre, en remplacement de Messieurs Musso, Joseph, Lucio et Bramoni, Antoine, démissionnaires

Cette délibération a été signée par tous les conseillers assistant à la séance

Pidale *Mario* *Luigi* *S. Orata*
M. Monaglia *Lucio* *p. Simon*
M. Mezzina *M. Bontade* *Carraro* *Madina*
Buzza
Ch. Rocca *Monaglia*
Aug. Pros

Séance du huit juillet mil huit cent quatre vingt huit

avis sur la

Demande de la la demande par laquelle le sieur Palmad Antone, jeune soldat dispense du service de la classe de 1887 du canton de Bonifacio, sollicite, à titre de soutien militaire, la dispense du service militaire

par Palmad, l'article 32 de la loi du 27 juillet sur le recrutement de l'armée

Joseph. Antone attendu que ce jeune homme concourant pour une large part à l'entretien de sa mère, veuve, et d'une de ses sœurs, le conseil municipal

affiché la présente son avis favorable à cette demande qui, avec les pièces à l'appui

et une expédition de la présente délibération, sera envoyée à M^r le

Deux copies ont été

adressées au a Bonifacio, les jour, mois et an que dessus.

sous. Préfet de même

jour

P. Dal. p. Mario *Luigi* *S. Orata*
M. Monaglia *Lucio* *p. Simon*
Madina *Carraro* *M. Mezzina*
Buzza *M. Bontade*
Ch. Rocca *Monaglia*
Aug. Pros

Phylloxera

Séance du huit juillet mil huit cent quatre vingt huit

affichée le 15.

Deux expéditions ont été adressées au phylloxérique constatées dans la commune de Bonifacio, au lieu dit S. Rist avec un double arana.

du rapport le 17 juillet

Le baron de M. le ministre de l'Agriculture, en date du 28 février dernier relatif au traitement par le sulfure de carbone des taches constatées dans la commune de Bonifacio, au lieu dit S. Rist avec un double arana.

Attendu que ces taches, dues à une importation que l'on croit française de plants contaminés, s'étendent sur un espace de six hectares environ, et menacent les autres vignes de ce territoire où d'importantes vignobles ont été constitués ces dernières années.

Le rapport dressé par M. Monaco, rapporteur de la Commission nommée par le conseil municipal, conduisant à une autre vérification des vignes atteintes par des personnes compétentes et à l'emploi urgent des moyens pour enrayer tout au moins la maladie.

Le conseil, à l'unanimité de ses membres présents, s'associe aux conclusions de ce rapport et ne saurait trop prier M. le Préfet de la Corse de vouloir bien donner suite et solliciter une subvention tant auprès du département que de l'Etat, par application de l'article (de la loi) du 2 août 1879, afin que la production viticole, cette source féconde de la richesse nationale, sorte de la crise douloureuse qu'elle traverse en ce moment.

Cette délibération a été signée par tous les conseillers assistant à la séance

M. Meylan Stachino M. Peretti I. Monéglio
P. Simon V. Monéglio
H. Rucce Canig
M. Arata Brizzo L. Laspina C. Coudré
P. Rucce

Désignation de deux conseillers pour assister le Maire dans l'adjudication des fournitures d'éclairage

Séance du huit juillet mil huit cent quatre vingt huit

Le conseil désigne Messieurs Arata et Stachino pour assister M. le Maire dans l'adjudication des fournitures pour l'éclairage public.

M. Meylan Stachino M. Peretti I. Monéglio
P. Simon V. Monéglio
H. Rucce Brizzo Canig
M. Arata L. Laspina C. Coudré
P. Rucce Aug. Lras

Location d'une
boutique servant
d'abattoir

Séance du huit juillet mil huit cent quatre vingt huit

affichée le 15.
Deux expéditions
ont été adressées au
M. le Préfet le 17
juillet

Le conseil a été appelé par M. le maire sur la nécessité de prendre
des mesures hygiéniques à l'égard d'une boutique servant depuis
longtemps d'abattoir et située dans un endroit convenable, à l'intérieur
de la haute ville

approuvée le 31
juillet

M. Portafar, propriétaire de cet immeuble, s'engage à faire les
travaux d'aménagement nécessaires, à la condition que la commune
le preme à bail. Si celui-ci était contracté pour trois ans, la
commune paierait cent vingt francs par an; pour neuf ans, le prix
de location serait abaissé à cent

M. le Président a donc proposé au conseil l'adoption de l'une ou
l'autre proposition de M. Portafar. Le scrutin secret ayant été
ordonné, huit voix se sont prononcées pour le bail de trois ans,
et sept pour celui de neuf. Deux conseillers se sont abstenus de
prendre part au vote.

Par suite de cette décision, M. le maire est autorisé à passer
bail de la boutique servant d'abattoir pour une durée de trois ans,
à partir du premier août prochain, moyennant le prix annuel
de cent vingt francs

La commune sera indemnisée de cette somme et de toute autre
dépense qu'elle fera pour l'entretien de cet abattoir au moyen d'une
perception de cinq millimes par kilogramme de viande de boucherie.

Deux expéditions de cette délibération seront soumises à l'approbation
de M. le Préfet

M. Meylie P. Stadinor M. Peretti L. Monégli
P. Simon M. Monégli
J. Aratoz Ch. Rocco D. Muzo
M. Ligne M. Curdoff
P. B. M. Aug. Siro

Emplacement
dit Casaccia

Séance du huit juillet mil huit cent quatre vingt huit

affichée le 15.
Deux expéditions
ont été envoyées au
M. le Préfet le 17

Attendu que de temps immémorial la commune a affecté l'em-
placement dit Casaccia, situé dans l'intérieur de la ville, au
stationnement des chevaux et mulets des fermiers qui viennent
au marché

que si, à divers intervalles, la famille Luccioni et autres propriétaires

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne _____ mgs
Majorité absolue _____ six

M. Machino, Vincent, propriétaire et conseiller municipal ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé adjoint.
Le Président a déclaré M. Machino, Vincent, installé en qualité d'adjoint.
approuvé un renvoi en marge

M. Pente p. Simeoni p. S. Cratoz
Buzzi p. Meglia p. Bongio p. Rocca
Aug. Prati p. Moniglia

Du vingt juillet mil huit cent quatre vingt huit

Mention de convocation

Convocation pour le vingt deux courant, à trois heures de relevée, à l'effet de délibérer sur la construction d'un égout collecteur
Le Maire

Aug. Prati

Salubrité publique

Construction d'égouts

affichée le 23 juillet

Deux copies ont été envoyées au

Préfet le 23

Le mil huit cent quatre vingt huit, le vingt deux juillet le Conseil municipal de la ville de Bonifacio réuni extraordinairement dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. Prati, Maire, en vertu de la dépêche télégraphique du sixième de ce mois de M. le Sous. Préfet de Sartene

Présents Messieurs Brasino, Bidali, Maguac, Peralt, Moniglia, Vincent, Monaco, Vicardi, Meglia, Moniglia, Rocca, Lavigne, Machino, Rocca, Thomas, Rocca, Dominique, et Prati

Absents M. M. Casabianca, Castelli, Carrega, Crato, Santini, Simoni et Buzzi.

Le Conseil ainsi constitué a procédé au scrutin secret à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, M. Moniglia, Rocca, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Vu les lettres et le télégramme de M. le Sous. Préfet de Sartene, en date du 27 juin dernier, et du 19 courant

Attendu que les égouts bien conduits et couverts desservent la haute ville de Bonifacio, dans ses parties principales, notamment les rues Palais, Longue, Bonicella, D'Orléans, St. Dominique, et convergent au ruisseau Carrotto; où les matières fécales sont rejetées à la mer

Considérant qu'il y a une certaine défectuosité de l'égout et une égale défectuosité

2^e de construire un égout collecteur destiné à desservir toutes les maisons du faubourg et qui longent la Capellotta et Longone, à partir de la Rastello jusqu'à la maison Piro, en face de la Douane. L'égout ne pourra être prolongé au delà de cette maison, à cause de l'existence du conduit de l'eau qui alimente la fontaine publique.

Mais, considérant que les ressources communales sont déjà insuffisantes pour pourvoir à ses dépenses obligatoires que la ville est obligée de supporter, et qu'elle n'a dans ce moment-ci aucun moyen possible pour les augmenter, le Conseil municipal s'adresse avec confiance à la bienveillance de l'Administration supérieure, pour qu'au moyen d'une subvention, elle lui permette de faire exécuter sans retard un travail dont le besoin est de premier ordre.

ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Deux expéditions de cette Délibération signée par tous
les conseillers qui y ont pris part, seront adressées à
M^r le Préfet de la Loire.

P. D. 12. 1842. 1843. 1844. 1845. 1846. 1847. 1848. 1849. 1850. 1851. 1852. 1853. 1854. 1855. 1856. 1857. 1858. 1859. 1860. 1861. 1862. 1863. 1864. 1865. 1866. 1867. 1868. 1869. 1870. 1871. 1872. 1873. 1874. 1875. 1876. 1877. 1878. 1879. 1880. 1881. 1882. 1883. 1884. 1885. 1886. 1887. 1888. 1889. 1890. 1891. 1892. 1893. 1894. 1895. 1896. 1897. 1898. 1899. 1900. 1901. 1902. 1903. 1904. 1905. 1906. 1907. 1908. 1909. 1910. 1911. 1912. 1913. 1914. 1915. 1916. 1917. 1918. 1919. 1920. 1921. 1922. 1923. 1924. 1925. 1926. 1927. 1928. 1929. 1930. 1931. 1932. 1933. 1934. 1935. 1936. 1937. 1938. 1939. 1940. 1941. 1942. 1943. 1944. 1945. 1946. 1947. 1948. 1949. 1950. 1951. 1952. 1953. 1954. 1955. 1956. 1957. 1958. 1959. 1960. 1961. 1962. 1963. 1964. 1965. 1966. 1967. 1968. 1969. 1970. 1971. 1972. 1973. 1974. 1975. 1976. 1977. 1978. 1979. 1980. 1981. 1982. 1983. 1984. 1985. 1986. 1987. 1988. 1989. 1990. 1991. 1992. 1993. 1994. 1995. 1996. 1997. 1998. 1999. 2000. 2001. 2002. 2003. 2004. 2005. 2006. 2007. 2008. 2009. 2010. 2011. 2012. 2013. 2014. 2015. 2016. 2017. 2018. 2019. 2020. 2021. 2022. 2023. 2024. 2025. 2026. 2027. 2028. 2029. 2030. 2031. 2032. 2033. 2034. 2035. 2036. 2037. 2038. 2039. 2040. 2041. 2042. 2043. 2044. 2045. 2046. 2047. 2048. 2049. 2050. 2051. 2052. 2053. 2054. 2055. 2056. 2057. 2058. 2059. 2060. 2061. 2062. 2063. 2064. 2065. 2066. 2067. 2068. 2069. 2070. 2071. 2072. 2073. 2074. 2075. 2076. 2077. 2078. 2079. 2080. 2081. 2082. 2083. 2084. 2085. 2086. 2087. 2088. 2089. 2090. 2091. 2092. 2093. 2094. 2095. 2096. 2097. 2098. 2099. 2100. 2101. 2102. 2103. 2104. 2105. 2106. 2107. 2108. 2109. 2110. 2111. 2112. 2113. 2114. 2115. 2116. 2117. 2118. 2119. 2120. 2121. 2122. 2123. 2124. 2125. 2126. 2127. 2128. 2129. 2130. 2131. 2132. 2133. 2134. 2135. 2136. 2137. 2138. 2139. 2140. 2141. 2142. 2143. 2144. 2145. 2146. 2147. 2148. 2149. 2150. 2151. 2152. 2153. 2154. 2155. 2156. 2157. 2158. 2159. 2160. 2161. 2162. 2163. 2164. 2165. 2166. 2167. 2168. 2169. 2170. 2171. 2172. 2173. 2174. 2175. 2176. 2177. 2178. 2179. 2180. 2181. 2182. 2183. 2184. 2185. 2186. 2187. 2188. 2189. 2190. 2191. 2192. 2193. 2194. 2195. 2196. 2197. 2198. 2199. 2200. 2201. 2202. 2203. 2204. 2205. 2206. 2207. 2208. 2209. 2210. 2211. 2212. 2213. 2214. 2215. 2216. 2217. 2218. 2219. 2220. 2221. 2222. 2223. 2224. 2225. 2226. 2227. 2228. 2229. 2230. 2231. 2232. 2233. 2234. 2235. 2236. 2237. 2238. 2239. 2240. 2241. 2242. 2243. 2244. 2245. 2246. 2247. 2248. 2249. 2250. 2251. 2252. 2253. 2254. 2255. 2256. 2257. 2258. 2259. 2260. 2261. 2262. 2263. 2264. 2265. 2266. 2267. 2268. 2269. 2270. 2271. 2272. 2273. 2274. 2275. 2276. 2277. 2278. 2279. 2280. 2281. 2282. 2283. 2284. 2285. 2286. 2287. 2288. 2289. 2290. 2291. 2292. 2293. 2294. 2295. 2296. 2297. 2298. 2299. 2300. 2301. 2302. 2303. 2304. 2305. 2306. 2307. 2308. 2309. 2310. 2311. 2312. 2313. 2314. 2315. 2316. 2317. 2318. 2319. 2320. 2321. 2322. 2323. 2324. 2325. 2326. 2327. 2328. 2329. 2330. 2331. 2332. 2333. 2334. 2335. 2336. 2337. 2338. 2339. 2340. 2341. 2342. 2343. 2344. 2345. 2346. 2347. 2348. 2349. 2350. 2351. 2352. 2353. 2354. 2355. 2356. 2357. 2358. 2359. 2360. 2361. 2362. 2363. 2364. 2365. 2366. 2367. 2368. 2369. 2370. 2371. 2372. 2373. 2374. 2375. 2376. 2377. 2378. 2379. 2380. 2381. 2382. 2383. 2384. 2385. 2386. 2387. 2388. 2389. 2390. 2391. 2392. 2393. 2394. 2395. 2396. 2397. 2398. 2399. 2400. 2401. 2402. 2403. 2404. 2405. 2406. 2407. 2408. 2409. 2410. 2411. 2412. 2413. 2414. 2415. 2416. 2417. 2418. 2419. 2420. 2421. 2422. 2423. 2424. 2425. 2426. 2427. 2428. 2429. 2430. 2431. 2432. 2433. 2434. 2435. 2436. 2437. 2438. 2439. 2440. 2441. 2442. 2443. 2444. 2445. 2446. 2447. 2448. 2449. 2450. 2451. 2452. 2453. 2454. 2455. 2456. 2457. 2458. 2459. 2460. 2461. 2462. 2463. 2464. 2465. 2466. 2467. 2468. 2469. 2470. 2471. 2472. 2473. 2474. 2475. 2476. 2477. 2478. 2479. 2480. 2481. 2482. 2483. 2484. 2485. 2486. 2487. 2488. 2489. 2490. 2491. 2492. 2493. 2494. 2495. 2496. 2497. 2498. 2499. 2500. 2501. 2502. 2503. 2504. 2505. 2506. 2507. 2508. 2509. 2510. 2511. 2512. 2513. 2514. 2515. 2516. 2517. 2518. 2519. 2520. 2521. 252